

CONFLITS AUTOUR DES TOILETTES DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Essai d'analyse institutionnelle d'un système d'affrontements

Les toilettes des enfants à l'école, lieu de la négativité institutionnelle

Nous avons choisi, dans le cadre d'une recherche collective¹ sur les toilettes des enfants dans les établissements scolaires de la crèche au lycée, d'analyser les conflits entre les adultes à propos de ces lieux auxquels ces derniers n'ont pas, ou peu, accès. Qu'est ce qu'un lieu ? « Un lieu, c'est là où quelque chose a lieu, a eu lieu, doit avoir lieu (NANCY J.P. 2013). C'est une destination : les toilettes, censées constituer un « lieu d'aisance », représentent à l'école un espace semi-fermé, souvent privatisé, « une clôture entre le dedans et le dehors s'opposant au mouvement libre » dans ce « milieu » qu'est l'école républicaine qui vise une éducation des enfants aux valeurs démocratiques (LACADEE, 2013). Les conflits à propos des toilettes des enfants, entre parents et enseignants, enseignants et personnels de service, représentants de parents et élus locaux, élus locaux et services techniques de la ville, sont rarement étudiés. Après une première analyse de ces conflits au prisme de la culture matérielle², nous nous plaçons cette fois-ci sous l'angle de l'analyse institutionnelle. L'institution, dans la perspective de l'analyse institutionnelle, se comprend comme une dialectique, elle ne confond pas avec l'établissement ; l'institution désigne le mouvement permanent des pouvoirs et des contre-pouvoirs, des forces et formes sociales s'affrontant pour établir les normes qui nous lient et nous relient. Prises dans ce jeu, les toilettes des enfants à l'école primaire sont un lieu de négativité institutionnelle, un objet de lutte entre trois moments - institué, instituant et institutionnalisation - chacun de ces moments étant la négation des deux autres. Comme tous les conflits sociaux, ces conflits concernant les toilettes des enfants, rendent lisibles des dynamiques institutionnelles habituellement invisibles. Nous considérons le conflit non comme dysfonctionnement, mais comme mode de fonctionnement, forme d'interaction permanente, donc de socialisation (SIMMEL, 1912). Dans la mesure où il contraint les protagonistes à une certaine coopération pour réduire les tensions entre eux, on peut dire que le conflit est un mécanisme de régulation institutionnelle participant à l'unité organisationnelle. Le conflit unit au moins deux adversaires qui se reconnaissent mutuellement comme tels. Ceux qui n'entrent pas dans un conflit qui pourtant les concerne, se dégagent au fond de l'obligation de dialoguer avec leurs autres partenaires dans l'établissement. L'analyse du système d'affrontements à propos des toilettes des enfants montre que celles-ci sont le théâtre d'une activité institutionnelle intense et complexe, dans laquelle nous choisissons de nous focaliser sur des adultes qui interviennent de l'extérieur : représentants des parents d'élèves, élus municipaux, experts techniques des services de la Ville, architectes scolaires, dès lors qu'à l'intérieur des écoles, les adultes (direction, enseignants, éducateurs) ne s'y frottent guère, sauf ceux qui doivent frotter les sols et les cuvettes (personnel de service).

¹ Recherche menée en 2014/2015 par Lucette Colin (Paris 8), Gladys Chicharro (Paris 8), Pascale Garnier ((Paris 13), Eric Plaine (Paris 8) et Christiane Gilon (Paris 8), avec l'aide d'étudiants de M1 et du collectif de professionnalisation des M2 Pro en Sciences de l'Éducation à Paris 8, et qui nous permet de reprendre plusieurs fois le même matériau pour le regarder sous des angles différents.

² Garnier et Gilon, article à paraître. Corps et culture matérielle : mises à l'épreuve dans les toilettes des écoles primaires. Revue Corps.

Un cas d'« école »

Fin 2014, la Maire adjointe en charge des écoles d'un arrondissement du centre de Paris nous ouvre les portes de plusieurs écoles élémentaires, maternelles et primaires, dépendant de la municipalité. Sa forte implication dans le dossier « toilettes » en fait un cas à part : contrairement à d'autres responsables, la question ne lui semble pas incongrue, elle la prend très au sérieux. Pour la première fois, notre objet de recherche n'est pas accueilli avec gêne ou ironie, mais immédiatement approuvé³. Elle trouvait notre projet de recherche « passionnant », c'est pourquoi elle nous avait négocié un libre accès aux établissements scolaires de l'arrondissement, y compris lycées et collèges. Qui était-elle ? Bien que non encartée, elle avait été membre de l'équipe municipale de 2008 à 2015, elle y représentait la « société civile ». Militante du RESF⁴, elle défendait les parrainages républicains par des élus de gauche de Paris, d'enfants mineurs étrangers menacés d'expulsion. Elle avait été déléguée des parents quand sa fille était enfant. Sollicitée par le maire, elle était passée de l'autre côté de la barrière élus/représentants des parents, en acceptant de figurer sur la liste PS/PCF des candidats aux élections municipales en 2008, puis s'était représentée en 2014. Côté professionnel, elle était informaticienne, chef de service maintenance dans un grand groupe, très appréciée par ses collaborateurs pour sa liberté de ton et son respect d'autrui. Artiste peintre et mélomane à ses moments perdus, elle était toujours vêtue de façon excentrique. Elle est décédée en mai 2015.

Cette élue s'était lancée dans un projet ambitieux de rénovation des toilettes de toutes les écoles élémentaires de l'arrondissement (« prenons le problème à sa source », « en se posant les questions de fond »), avec l'idée de conduire un prototype susceptible d'intéresser toute la Ville de Paris. Elle visait un changement de politique à l'égard des toilettes des enfants. Elle avait mené un projet pilote durant un an dans deux écoles, une élémentaire et une maternelle, et « tenu bon malgré les freins ». L'expérimentation avait été précédée d'une étude « multi-composantes » (enfants, parents, enseignants, animateurs, personnel d'entretien, médecin scolaire), avec diagnostic partagé et recherche de solutions. La démarche avait abouti à une solution pratique, mais coûteuse car « hors standard » des services de la Ville de Paris : « le résultat est un beau projet qui coûte trop cher ». Il avait été finalement « amendé » (choix de matériaux standard des collectivités etc.), et le prototype réalisé, pour permettre un retour d'expérience puis une généralisation. Son projet ne se prétendait pas participatif, mais il avait été construit selon les canons des démarches de projet dans les métiers de maintenance, qui s'appuient sur une expertise partagée entre techniciens et utilisateurs.

Pourquoi cet engagement atypique au sens où personne avant elle n'avait souhaité s'attaquer à la question ni voulu investir des fonds importants dans une solution d'envergure ? Trois raisons. D'abord pour changer le dialogue social entre représentants des parents et représentants des collectivités territoriales qui s'affrontent rituellement lors des conseils d'école à propos des lieux dévolus aux deux extrémités de l'intestin des enfants : la cantine et les toilettes. Les toilettes sont « sales et dégradées », disent les parents, et « vous ne faites rien ! ». Le dialogue se réduirait aux « récriminations perpétuelles » et « projections » des parents.

³ Plusieurs étudiants ont eu le plus grand mal à prendre ce projet de recherche au sérieux. Plusieurs fois, des directions d'établissement ont regretté que des chercheurs en Sciences de l'Éducation s'intéressent aux toilettes scolaires.

⁴ Réseau d'Éducation Sans Frontières

Pour cette élue, il importait de pouvoir se parler d'autre chose entre représentants, notamment des questions de pédagogie. Il fallait sortir par le haut de cet enfermement dans le négatif⁵.

Deuxièmement, pour mieux prendre en compte les problématiques de santé des enfants, même si selon l'élue, elles ne représenteraient que « quelques cas réels d'enfants qui souffrent de ne pouvoir se rendre aux toilettes » par peur de ce qui s'y passe. Pour certains enfants, reconnaît l'élue, « c'est réellement un souci d'aller aux toilettes », mais elle estimait que ce souci était suffisamment pris en charge à titre individuel, par la maîtresse, la psychologue scolaire, l'agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM). Elle admettait malgré tout l'existence de « problèmes d'intimité », et de « perception de la propreté ». Les cas d'enfants qui craignent d'aller aux toilettes et finissent par souffrir de troubles urinaires, mis en exergue par les représentants des parents avec l'appui du médecin scolaire, seraient donc peu nombreux, mais « réels ». Ces termes ont leur importance : les *cas réels* qui envahissent le dialogue entre représentants des parents et élus pour finalement le saturer et le figer dans un rituel, seraient minoritaires, mais ils existent. La tradition technocratique qui évalue l'intérêt des problèmes sur des critères strictement quantitatifs, sans être tout à fait répudiée par notre élue, n'est pas non plus de mise; enfin elle reformule la question de la propreté posée par les parents comme un problème de *perception de la propreté*, terminologie soigneusement choisie pour aborder les négociations entre représentants dans l'arène du conseil d'école. Chez les parents qui représentent les parents dans ces conseils, le recours à la terminologie de la psychopathologie en vogue dans le monde du travail – *la souffrance* – donne une légitimité incontestable, mais renvoie à l'individu davantage qu'au collectif d'enfants ou à la communauté éducative.

Troisièmement, il s'agissait de réduire les coûts de maintenance des équipements, et soulager la pénibilité du travail du personnel de service et d'entretien, en s'attaquant à la question « une bonne fois pour toutes » en arrêtant de faire des « rafistolages » et en proposant « quelque chose de radicalement nouveau ».

Une spirale conflictuelle qui place l'élue municipal au centre

Comment se construit une question qui monopolise l'espace de dialogue démocratique des élus des parents et de la municipalité, et coûte si cher à la collectivité ? Comment l'élue décrit-elle la spirale de ce conflit dont elle voulait se dégager en lançant une *démarche radicalement nouvelle*, démarche qui finalement aboutit à un déplacement vers un autre système conflictuel, avec les administrations, sans vraiment parvenir à changer la donne dans les Écoles ? La spirale est une forme où l'énergie sociale conflictuelle vient se condenser en son point central, et l'on sait grâce aux travaux du Tavistock Institute of human relations (école de BION, 1947) sur l'autorité, le leadership et le management, que quiconque choisit de s'installer au centre de la spirale encaisse la dose maximale d'énergie contenue dans le système.

La situation initiale, ici, ce sont quelques enfants pour lesquels aller aux toilettes est « une gêne » ou « une souffrance » et qui s'en plaignent auprès de leurs parents, auxquels ils disent ne pas

⁵ La violence des représentants des parents des élèves est si grande, qu'il est arrivé pendant la réforme des rythmes scolaires, que cette élue soit accusée de faire courir aux enfants en maternelle des risques mortels, soit à cause du mauvais nettoyage de la cour de récréation en automne (feuilles mortes glissantes), soit à cause de l'accès des toilettes à de très jeunes enfants qui pourraient risquer de s'y noyer. Les élus, devant ces accusations qu'ils considèrent comme complètement irrationnelles, sont démunis.

pouvoir aller aux toilettes à l'école. Pour l'élue, la bonne attitude des parents consisterait tout simplement à éduquer l'enfant face à cette situation. N'incombe-t-il pas tout naturellement aux parents d'apprendre aux enfants à « y aller avant et après l'école, à se retenir », et éventuellement si ça presse, « à y aller même si c'est dégradé » ? Dans l'école, on n'est pas sans critiques à l'égard des parents, considérés comme responsables des mauvais usages que les enfants font des toilettes. Si quelques enfants ont peur d'aller aux toilettes, c'est à cause de l'état dans lequel elles sont, conséquence de la façon dont les enfants s'en servent. L'enfant n'est admis à l'école maternelle que s'il est propre, condition qui obsède nombre de parents exigeant de la crèche au moins une contribution, sinon une action décisive dans l'apprentissage de la propreté, clef de la porte d'entrée des écoles. Dans la continuité de cette logique de propreté, on considère dans l'école que si les enfants ne sont pas propres, c'est qu'ils sont mal éduqués par leurs parents. Le raisonnement est simple : si chaque parent fait son travail d'éducation auprès de son enfant, alors l'ensemble des enfants sera respectueux des toilettes de l'école maternelle puis primaire. Mais d'autres facteurs, bien plus puissants, échappent à ce raisonnement dont la simplicité ne permet pas de prendre en compte les phénomènes collectifs.

Le premier est le collectif institué des parents et de leurs représentants officiels. Car les parents parlent à leurs représentants qui dans les conseils d'école, relayent cette plainte d'enfants souffrants, appuyés par le médecin scolaire qui reprend la question sous l'angle de l'hygiène et de la santé (« troubles urinaires, manque d'hygiène, les enfants ne se lavent pas les mains » etc.). L'élue a beau tenter de créer des rencontres entre parents et personnel de service ou agents techniques, rencontres dites « rationnelles » sur la propreté « réelle » des toilettes - puisque de fait, les toilettes sont nettoyées 5 fois par jour, après chaque récréation - Cela ne change rien au discours des représentants de parents⁶. Il aurait fallu recueillir leur point de vue, mais ces représentants de parents ne sont venus à la rencontre organisée avec nos étudiants enquêteurs. Malgré de nombreuses relances, il s'est avéré impossible de les interviewer.

Par ailleurs, pour que les toilettes soient un tel objet de crainte, dégoût, répulsion, et de soucis constants, il en faut plus que la saleté des lieux. Dans sa description des usages des toilettes par les enfants, l'élue met l'accent sur toute une palette de comportements qui peuvent effrayer certains enfants et déranger les adultes : les toilettes abritent les régressions, transgressions, agressions. Selon elle, et a contrario du tableau brossé par les représentants des parents, les toilettes sont surtout « le plus grand lieu de convoitise entre les enfants », « car il est peu surveillé, on peut s'isoler, il n'y a pas d'adultes ». Il est « attractif » pour cette raison, c'est en vérité un « lieu aimé des enfants »... Les toilettes sont dans l'école « le seul lieu où ils peuvent boire de l'eau ». Qui dit eau dit aussi jeux d'eaux, glissades, dérapages au propre comme au figuré. Les toilettes sont le lieu où « ça dérape », « ils font les couillons », « c'est le défouloir ». C'est le seul « lieu où on peut fumer, boire de l'alcool » ... C'est un « lieu refuge », une cachette, le « lieu des complots », le « lieu des secrets », où « ils s'isolent avec leurs copains », « où ils s'écrivent des messages ». C'est un sas de décompression quand l'immobilité exigée en classe est trop pesante. Du fait de leur nécessaire fermeture par besoin d'intimité liée aux fonctions d'évacuation du corps, les toilettes sont une zone non contrôlée de rapports de force entre les enfants, et contre les adultes.

⁶ Dans le même esprit, elle invitait les représentants des parents à venir manger à la cantine à l'improviste, pour constater eux-mêmes les efforts de la municipalité concernant les menus servis aux enfants.

« C'est le lieu où l'on peut tranquillement « emmerder » d'autres enfants. Les rapports institués de domination (garçons/filles, grands/petits, etc.) s'y perpétuent, les toilettes sont un espace d'apprentissages normatifs qui remettent en cause l'idéal d'égalité et de fraternité de l'école. Les grands les monopolisent durant les récréations, empêchant les petits d'y aller. Les garçons regardent les filles par-dessus les cloisons, percent des trous pour les voir uriner, « sautent par-dessus les cloisons ». « Plus tard les filles y passeront « un temps fou » pour se maquiller, se changer, se coiffer ». Les toilettes sont donc un lieu d'autoformation des enfants aux normes sociales de genre, et aux relations entre les âges. Seul et unique espace préservé échappant à l'autorité des adultes, les toilettes sont aussi pour les collectifs d'enfants le lieu de l'anti-institution, le lieu du « salissement » volontaire où on va faire « chier » les autorités. Des actions anti-institutionnelles des enfants s'y déroulent, et/ou s'y fomentent. « C'est le lieu de régression, c'est le lieu qu'on dégrade, on bouche les toilettes volontairement, on monte sur les chasses d'eau qui cassent, on casse les verrous, on perce des trous dans les portes, on invente des actions transgressives »⁷. Les enfants des classes sociales les plus aisées - « les enfants rois » - sont réputés par le personnel de service être les auteurs des dégradations les plus systématiques. Il s'agirait donc aussi d'un rapport conflictuel entre classes sociales.

La conséquence visible de ces usages dont on parle finalement très peu dans le conseil d'école, s'inscrit matériellement dans l'état des locaux : arrivées de chasses d'eau cassées, siphons au sol brisés, serrures et verrous fracturés, portes trouées, toilettes bouchées. L'entretien est difficile pour le personnel de service comme pour la maintenance. C'est sale, et il est peu valorisant de nettoyer ces lieux plusieurs fois par jour. Objet de la division du travail la plus stricte, les toilettes sont dévolues aux personnels de service. Les adultes de la communauté pédagogique (enseignants, animateurs) « ne trouvent pas agréable de jouer les dames pipi » (ce qui signifie qu'ils ne veulent pas intervenir). Les usages que les enfants font du lieu, et les réactions qu'ils provoquent en retour entraînent de nouvelles critiques des représentants des parents d'élèves, car ces parades réduisent encore davantage l'intimité et le confort corporel, et pénalisent en particulier les filles : en maternelle, on fait en sorte qu'il soit impossible de fermer les portes ; à l'école primaire, la hauteur de certaines cloisons est limitée pour raisons de sécurité ; or, il faudrait des « cloisons toute hauteur » ; suite aux chahuts avec le papier WC, il n'y a plus qu'un seul distributeur de papier situé en dehors des WC ; pour éviter la saleté et la casse, suppression des abattants : les filles doivent pisser « en suspension », « ce qui peut provoquer des troubles urinaires importants » ; pas de poubelles pour les serviettes hygiéniques des filles, car elles sont utilisées pour jouer, et de plus, le personnel ne veut pas avoir du travail supplémentaire d'entretien de ces poubelles. Quand l'élue décide de prendre les choses en main, toute la question partie de la souffrance d'enfants, soulevant le voile sur ce qui se passe dans les toilettes par le jeu du dialogue institué (quelle éducation des enfants ? Quelle pédagogie basée sur la contrainte des corps et nécessitant ce genre de soupape ? Quelle action commune de la communauté éducative ?), se réduit au symptôme des locaux. Les responsables des locaux se retrouvent seuls face aux conséquences des agissements des collectifs d'enfants. Parents contre élue. Médecin en appui aux parents (discours d'hygiène), personnel d'entretien sur ses gardes (surtout ne pas récupérer de travail en plus), enseignants et animateurs refusant d'être des « madame pipi » c'est-à-dire d'agir sur ce qui se passe dans les toilettes ; directeurs d'établissement ayant « du mal à entrer dans la question ». L'élue, juridiquement responsable des locaux et représentant la ville, employeur du personnel d'entretien, se doit d'intervenir. Elle est au centre de la spirale, « sitting into the fire » (MINDELL 2014).

⁷ elle cite le cas d'une école maternelle où le plafond avait été constellé de boulettes de papier mouillé ...

Voulant se dégager du piège, par son projet « Toilettes », cette élue, qui est dans la maintenance par métier et dans la politique par attachement militant aux valeurs de citoyenneté, veut rompre, en faisant *du nouveau*. Son projet de rénovation repose, explique-t-elle, sur « une démarche atypique » et « des matériaux modernes ».

La tentative d'en sortir : démarche pour « des sanitaires durables »

L'élue décide de se lancer dans une démarche de projet complètement transverse, ce qui était rare, et l'est peut-être encore, dans la Ville de Paris, en associant tous les acteurs concernés à la recherche de solutions. C'est la transversalité de sa démarche qui tranche avec les habitudes, transversalité à la fois verticale (transversalité hiérarchique entre Ville, arrondissement, personnels des écoles, et au sein des écoles entre direction, services d'entretien) et horizontale (transversalité mettant sur le même pied les âges et les fonctions (parents, enseignants, éducateurs, personnels de service, médecins, services techniques, enfants). Le simple fait d'accorder de l'importance aux toilettes est également en soi une nouveauté. Sa radicalité aussi, est atypique: elle affirme une volonté d'aller à la racine, de faire tabula rasa des vieilles toilettes et d'accorder une valeur nouvelle à la logistique, en passant une alliance avec les acteurs de la base matérielle du fonctionnement institutionnel de l'école.

Une importante documentation retrace le parcours du projet sur plusieurs années (plus de trois ans). Les étapes de la démarche proviennent du référentiel métier de l'élue, responsable de maintenance dans sa vie professionnelle : diagnostic et séances de créativité avec les « utilisateurs », c'est-à-dire les enfants, les gens de l'école et les parents, dont le « ressenti » est scrupuleusement recueilli⁸. Analyse du référentiel technique sur le sujet et benchmarking auprès d'organismes pertinents notamment l'APHP. Puis recherche de solutions avec les techniciens de la ville. Réalisation d'un prototype avec un architecte, et suivi avec les enfants, ASEM, parents, enseignants et animateurs, « consultés » sur les nouveaux équipements. La démarche, reformulée dans un document daté de 2014, est présentée comme un trèfle à quatre feuilles. Elle repose sur quatre pôles : le pôle maintenance et entretien doit créer les locaux et choisir les matériaux; le pôle des utilisateurs (qui mélange enfants, équipe enseignante et parents d'élèves) doit surtout recueillir les idées des enfants; le pôle santé et éducation (médecin, psychologue et parents d'élèves) doit proposer un programme pédagogique et une charte du bon usage des sanitaires, une éducation à la santé; le pôle action (Section Locale d'Architecture - SLA, Caisse d'Action Sociale - CAS) doit reconstruire les lieux. Chaque pôle exerce une partie de la responsabilité, divisée en quatre quarts. La responsabilité des enseignants est confondue avec celle des enfants dans le groupe des utilisateurs. La responsabilité éducative repose sur les parents, les médecins et psychologues scolaires. La responsabilité politique et celle des directions d'établissement n'apparaissent pas. Il est possible que cette présentation des quatre pôles prend acte de la manière dont les acteurs se sont placés dans le projet. Les objectifs listés pointent prioritairement la sécurité (limiter les risques de chute, enfermement, blessures, panique, violence), la santé (promouvoir l'hygiène, faciliter l'accès aux toilettes, prévenir les troubles urinaires), le confort des enfants (limiter les mauvaises odeurs, améliorer l'esthétique, le chauffage, considérer leurs craintes) et le confort du personnel (limiter la pénibilité du travail, améliorer les conditions intervention). Des solutions non matérielles apparaissent au chapitre « idées en vrac », comme celles d'élèves responsables des WC. Et ne réapparaissent plus ensuite.. On retrouve surtout la trace des solutions proposées par les agents d'entretien et de maintenance.

⁸ mais la trace n'est pas exhaustive : il n'y a pas de restitution des dires des parents et enfants dans les documents de l'étude initiale, seulement des allusions à leurs propos...

Pas de trace non plus de démarches pédagogiques, éducatives. Si elle tente d'intégrer tous les acteurs dans la conception des locaux réintroduisant le collectif des adultes dans son projet, dans la pratique l'élue semble être la seule à posséder une vue d'ensemble des acteurs et de leurs constats ou propositions. Les interlocuteurs lui parlent, mais ne se parlent pas vraiment entre eux dans les groupes de travail. Progressivement, une liste officielle des problèmes « les plus fréquents » est dégagée, et en face de chacun de ces problèmes, une solution est proposée, qui ressort surtout de l'atelier du service local d'architecture. Les techniciens préconisent une ventilation VMC systématique, qui éliminerait les odeurs. Des siphons équipés d'une grille vissée, pour empêcher qu'ils soient cassés ou bouchés. Dans les urinoirs, des siphons à grille plate en laiton. Des matériaux compacts et de l'aluminium à la place du bois. La création d'une gaine technique avec tampon de désengorgement pour intervenir facilement en cas de besoin de réparer les équipements. Des déclencheurs automatiques reliés au secteur (pas de piles). Une lumière naturelle (accès au toit) et une ventilation naturelle (fenêtres). Un éclairage d'ambiance à LED. Des cloisons en mélaminé.

On apprend dans le document que le cahier des charges ainsi constitué a été confié à un architecte chargé de respecter les attentes émanant de toutes les parties. L'architecte propose de modifier les lieux en envoyant un message de qualité et de propreté, de respect de l'intimité des enfants et des personnels d'entretien. Plusieurs idées sont retenues : l'idée du confort, du bien-être, de l'accueil, de créer un sas avec point d'eau pour les enfants avant les toilettes proprement dites, de rendre le lieu beau. De proposer un espace sympathique avec fontaine à eau et musique ; d'y installer des miroirs même en maternelle « pour la magie du miroir ». De créer de l'intime (cloisonnettes en école maternelle, cloisons toute hauteur en école élémentaire) ; de séparer garçons et filles. Pour les WC proprement dits, des cuvettes suspendues avec chasse directe, des abattants pour s'asseoir ... On testera des matériaux différents des matériaux habituels (antidérapants, faciles à nettoyer, voire antibactérien, esthétiques). Des automates à infrarouges, comme dans les toilettes modernes des adultes, se chargeront de débiter l'eau parcimonieusement, de sécher les mains à l'air chaud sans papier ni serviettes à mains, de tirer la chasse, distribuer le papier présent dans chacune des toilettes mais sans qu'il soit possible d'en dérouler davantage que de besoin.

Dans les dessins d'enfants que nous avons récoltés dans l'une des écoles pilotes⁹ auprès des 20 enfants délégués de classe, la description des anciennes toilettes prouve que le problème posé par les toilettes anciennes était bien réel (saleté, odeurs, flaques d'eau, toilettes bouchées, absence de papier, absence de portemanteau)¹⁰. Les déboires de l'enfant utilisateur des robots des toilettes rénovées (ces automates qu'on voit maintenant partout dans les toilettes publiques), est mise en scène avec beaucoup d'humour : il est difficile de boire à un robinet automatique sans déclencher l'air chaud ou se prendre un jet de savon liquide dans la figure, par exemple. Le projet « toilettes » a introduit les machines de notre temps dans l'école, ces automates qui font ce qu'il convient de faire à la place de l'utilisateur et du personnel de service (nettoyer la cuvette, tirer la chasse, ne pas gaspiller le papier ni éclabousser). Quand nous leur avons proposé de dessiner aussi les toilettes de leurs rêves, les enfants ont multiplié la présence de robots pour leur plaisir, distributeurs de bonbons, écrans géants, consoles de jeux, fontaines de leurs boissons préférées, etc. Ils ont ainsi affirmé leur plaisir d'aller aux toilettes, très bien identifié par l'élue (cf. page 4), leur désir de jouer, leur besoin d'intimité, la nécessité pour eux de se détendre et se défouler loin des adultes.

⁹ Dans cette école, coexistent des toilettes rénovées et des toilettes à l'ancienne

¹⁰ L'analyse des dessins des enfants fait l'objet d'une autre communication sur les enfants ethnographes, enfants architectes de leurs toilettes, Gladys Chicharro, Lucette Colin, Christiane Gilon

Conflits emboîtés, structure d'action en forme de diabolos

Chemin faisant, le projet se technicise de plus en plus, il quitte l'école pour la scène municipale parisienne, où un nouveau conflit se déclare entre d'autres adultes. Dans la municipalité, comme l'avait constaté un conseiller de Paris en charge de la « démocratie locale » lors de la précédente mandature, les techniciens experts de la ville ont le pouvoir sur les élus, surtout les élus d'arrondissement. Ils sont techniquement compétents, et ils durent. Ils sont très nombreux (environ 50.000 fonctionnaires), et dominent de ce fait leurs donneurs d'ordre, les élus qui sont des gens de passage, des généralistes beaucoup moins nombreux numériquement parlant, même s'ils représentent la population. Alors que dire des citoyens qui se trouvent au bas de la pyramide municipale ? Ou bien des enfants ? Le projet « Toilettes », participatif et de terrain, va se heurter à une structure instituée profonde, un diabolos formé de deux pyramides inversées dont les pointes se joignent à l'endroit où agit l'élue d'arrondissement. A partir d'une tension initiale adultes/enfants dans l'école, se cristallisant et s'objectivant dans les usages des toilettes, on est passé à un conflit entre représentants des parents et élue, masquant l'état conflictuel non dit entre les enfants, les enseignants et le personnel dans l'école. Mais quand le projet bascule en phase de réalisation du prototype, le conflit se déplace une troisième fois pour se manifester au sein de la Ville de Paris, entre services techniques et élue d'arrondissement. Celle-ci est toujours la cible de la négativité institutionnelle, mais à présent la voici en position de faiblesse face à des pouvoirs centralisés : « c'était une démarche atypique /.../ Et on ne nous a pas aidés » avait-elle dit... L'élue doit désormais affronter l'ingénieur « projets » de la Ville de Paris, les entreprises et corps de métier (qui « ne comprennent pas qu'elles interviennent dans une école » et qui « prennent les politiques soit pour des fous, soit pour des vaches à lait »), le service des normes confronté au projet de l'architecte sollicité par l'élue, le service des achats et marchés (les matériaux choisis par l'élue et l'architecte ne sont pas référencés et sont trop chers). La démarche de projet, au départ collective, retombe dans le format institué. L'idée émise au départ de responsabiliser les enfants, et de faire à l'école de l'éducation à la citoyenneté sur le respect et le partage des espaces publics, semble s'être perdue en chemin. Le projet n'est pas conduit collectivement avec les parents mais pour eux et pour des enfants positionnés comme utilisateurs. On perd de vue les acteurs avec qui l'élue voulait du dialogue citoyen : parents, enseignants, médecin, personnels de service, éducateurs, et enfin les enfants qu'elle souhaitait voir prendre toute leur part à ce projet. Était-il raisonnablement possible de faire de la transformation de ce lieu, un objet d'apprentissage de la citoyenneté ? Peut-on embellir un espace défouloir sans penser institutionnellement un autre espace de défoulement, et lequel ? Si dans l'architecture scolaire, il n'existe pas d'autres lieux réservés aux enfants pour leur plaisir que les toilettes, la question est probablement insoluble. Peut-on faire de l'éducation citoyenne à propos d'un lieu de négativité institutionnelle ? Qu'est ce que cette affaire dit d'une pédagogie qui fonctionne sur une articulation non interrogée, entre pression enseignante et sas de décompression géré par le personnel de service...et par l'élue municipale ? Il faudrait étudier ce qu'il en est des toilettes dans les écoles qui pratiquent la pédagogie institutionnelle où les enfants sont responsables de la propreté de la classe, de l'entretien de la cour, et en général de tout ce qui se passe dans l'école. L'élue pouvait-elle se dégager de sa position forcément « mauvaise » aux yeux des représentants de parents ? Ayant la main sur les investissements dans les locaux, avait-elle le pouvoir de réunir tous les acteurs de la communauté pédagogique autour de son projet ? Le pari de renverser la table et de redessiner les relations à partir d'une action forte sur ces lieux décriés et abandonnés, visait un changement social global, par une transformation des interactions entre les acteurs, une transformation culturelle et une transformation des lieux. Or, la reproduction des rôles institués dans ce projet qui se voulait instituant, est frappante. Les parents, qui malgré la loi Jospin

de 1989 sont tenus en dehors de la communauté éducative et cantonnés aux sujets non pédagogiques (cantine, toilettes, cartables), n'investissent pas le projet « Toilettes ». Les enseignants et animateurs se défaussent, or il s'agit bien d'éducation. Les directeurs n'y entrent pas non plus, nous dit l'élue. Les usages transgressifs des enfants-utilisateurs, à l'origine de toute l'affaire, ne semblent pas spécialement mis en cause, sauf par l'élue dans son entretien avec les étudiants. Mais ose-t-elle le faire publiquement ? Le personnel de service prend une large place: l'automatisation et le choix des matériaux allègent sa charge, c'est lui qui contrôle la base matérielle dont l'élue détient les cordons de la bourse, qu'elle a voulu dénouer largement pour éradiquer le problème des toilettes. Mais un an à peine après le début de l'expérimentation, on rapportait déjà à l'élue que les anciennes conduites négatives n'avaient pas entièrement disparu. Jamais, dans toute cette affaire, les divergences de fond ne sont explorées : la négativité des enfants, leur conflit avec l'école, leurs conflits entre eux, semblent peu débattus collectivement. Si les adultes souhaitent « pacifier » les toilettes, encore faudrait-il trouver d'autres espaces d'expression pour les enfants, réinterroger la vie quotidienne dans les classes.

Le rapport difficile des politiques au conflit permanent qu'ils vivent avec les citoyens, la recherche des moyens de l'éviter, et la méfiance à l'égard des représentants qu'ils ont eux-mêmes institués dans une multitude de conseils (conseils de quartier, comité budgétaire, conseil de la vie économique, conseil du handicap, conseil des jeunes, conseil des usagers des services publics, conseils de toute nature), conduit à une sophistication des réponses techniques¹¹. Au bout de la route du projet « toilettes », le conflit de l'élue locale avec les acteurs de la Ville est encore davantage consommateur de temps et d'énergie. Les résistances de la Ville à l'égard des propositions de l'arrondissement se substituent aux situations de terrain qui s'éloignent. La temporalité très lente de l'action publique ne s'accorde pas avec celle des projets participatifs. Rapidement les uns deviennent acteurs du projet, les autres utilisateurs critiques. Alors, l'idée de faire simplement sa part, pour que les autres fassent la leur, et ne puissent plus se plaindre de la municipalité, remplace l'idée initiale de mener un projet tous ensemble, et de créer un dialogue démocratique riche. Pour simplifier, puisque cela se complique tellement, si chacun fait son travail, il n'y aura plus de problème de toilettes. La citoyenneté enfantine est rabattue vers la sphère privée. L'éducation des enfants à la citoyenneté est finalement renvoyée aux parents, sous forme d'un syllogisme déjà cité précédemment : chaque enfant a une part de responsabilité ; si chaque parent éduque chaque enfant à sa responsabilité propre, alors l'ensemble les enfants sera responsable. L'institutionnalisation de la démarche vient nier sa dimension instituante originelle, et comme le montre l'analyse institutionnelle, signer l'échec de la prophétie initiale, ce que les institutionnalistes nomment *effet Mulhmann*¹² (LOURAU 1973).

¹¹ D'autres cas d'intervention municipale sur des problèmes de saleté et de dégradation de l'espace public (ordures, excréments, dans les zones piétonnières) ont été étudiés, notamment à Saint Denis (VILLE ; BODINEAU, 2012). Il apparaît que les démarches plutôt anglo-saxonnes de propreté, avec investissements importants dans les locaux et les matériaux, efficaces dans le monde industriel où la propreté appelle la propreté, ne fonctionnent pas dans l'espace public où des habitants ont expliqué qu'ils peuvent salir justement parce que c'est très propre (je jette par terre dans la rue car je sais que les services de la propreté vont tout ramasser). À cela se mêlent d'autres considérations, par exemple, « le plaisir de faire ramasser sa merde » par des employés de voirie symboliquement blancs de peau et qui quelque part représentent l'Etat.

¹² « désigne le processus par lequel des forces sociales ou marginales, ou minoritaires, ou anomiques (ou les trois à la fois) prennent forme, sont reconnues par l'ensemble du système des formes sociales déjà là. L'institué accepte l'instituant lorsqu'il peut l'intégrer, c'est-à-dire le rendre équivalent aux formes déjà existantes ». René Lourau, Analyse institutionnelle et question politique. in *Analyse institutionnelle et socialanalyse*, L'Homme et la société, n°29-30, Juillet-décembre 1973, p. 25; Paris, éditions Anthropos.